



Le Vice-président

Paris, le 25 juillet 2016

VP-16-02299-D

Chers et chères collègues,
Mesdames et Messieurs les chefs de juridiction,
Mesdames et Messieurs les magistrats,

J'ai le très profond regret de vous faire part du décès de M. Marceau Long, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, survenu le samedi 23 juillet dans sa 91^{ème} année.

La juridiction administrative tout entière est en deuil. Chacun mesure en effet ce que le président Long lui a apporté, au cours de ses 46 années de carrière, comme rapporteur, puis commissaire du Gouvernement au contentieux et, du 26 février 1987 au 22 avril 1995, comme vice-président du Conseil d'Etat. Le président Long a su, en un temps de crise profonde de notre ordre de juridiction, rassembler les membres du Conseil d'Etat et les magistrats administratifs autour d'un projet d'avenir qu'il a fait partager par le Gouvernement et le Parlement et mis en œuvre avec une grande détermination : la loi portant réforme du contentieux administratif a été promulguée dès le 31 décembre 1987 et c'est de cette loi que sont issus, notamment, les cours administratives d'appel et le transfert de la gestion des juridictions administratives au secrétariat général du Conseil d'Etat. Le président Long a aussi inspiré la loi du 8 février 1995 qui a profondément réformé les procédures d'exécution de nos décisions contentieuses.

Le président Long a également marqué en profondeur le service public par son ambition réformatrice dans les très hauts emplois publics qu'il a assumés : notamment comme directeur général de l'administration et de la fonction publique, secrétaire général pour l'administration du ministère de la défense, président-directeur général de l'ORTF, secrétaire général du Gouvernement et président-directeur général d'Air Inter, puis Air France. Il a aussi apporté une contribution décisive à de très importants débats publics en présidant, notamment, en 1987 la commission de la nationalité puis, en 1993-1994, la commission qui a élaboré le Livre blanc de la défense.

Dans le deuil qui frappe le Conseil d'Etat et la juridiction administrative et, plus largement, le service public, nous pourrons trouver une consolation dans le fait que nous avons rendu hommage au président Long le 22 avril dernier en lui remettant au Conseil d'Etat, le jour de son 90^{ème} anniversaire, les Mélanges offerts en son honneur sous le titre « Le service public ». Nous lui avons alors manifesté le respect que nous ressentions à l'égard du collègue ayant exercé les fonctions les plus éminentes au sein de l'Etat, aussi bien que notre considération pour l'ampleur de l'œuvre accomplie au service de l'intérêt général. Cette dernière rencontre a aussi été l'occasion de lui exprimer l'attachement personnel que nous lui portions.

Nous sommes aujourd'hui les héritiers et les disciples du président Long et nous aurons à cœur de poursuivre l'œuvre qu'il nous a léguée.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 29 juillet 2016 à 15 h 15 à Puyricard (Bouches-du-Rhône). J'y conduirai la délégation du Conseil d'Etat et de la juridiction administrative.

Je vous prie d'agréer, chers et chères collègues, Mesdames et Messieurs les chefs de juridiction, Mesdames et Messieurs les magistrats, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A vous,



Jean-Marc Sauvé